

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

43.—(21664) Soumise une communication du Secrétaire de l'Association des Ingénieurs-Stationnaires, transmettant copie d'une résolution adoptée par le conseil exécutif de cette Association, au sujet d'une nouvelle échelle de salaires pour les ingénieurs-mécaniciens.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer l'Association que l'échelle des salaires raisonnables a été préparée et approuvée, dans le cours du mois de février dernier, et que le Bureau des Commissaires regrette de ne pouvoir se rendre à la demande de l'Association, laquelle demande sera prise en considération, lorsque le Bureau préparera la nouvelle échelle de salaires au mois de janvier prochain.

44.—(20856) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans l'avenue du Parc et de l'Île, au coût approximatif de \$7,000, à être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites d'eau, dans différentes rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la pose desdites conduites.

Adjournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 15 juillet 1914, a.m.

MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert, McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

1.—Soumises quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$8,839.01, \$71,369.33, \$19,062.06, \$22,717.54, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Omer Giroux de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 17 juillet courant, à 10 hrs a.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout-collecteur du quartier Notre-Dame de Grâce.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21 R de la Charte de la Cité de Montréal.

3.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que la Banque de Montréal, à Londres, a escompté au taux de $3\frac{1}{4}\%$ plus $\frac{1}{8}$ de commission et $1/20$ pour timbres, des Bons du Trésor, pour £250,000, et recommandant de sanctionner cette transaction.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

4.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant les estimés pour la construction de pavages permanents, dans les rues suivantes:

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

43.—(21664) Submitted a communication from the Secretary of the Stationary Engineers Association, transmitting copy of a resolution adopted by the executive council of said Association, anent a new scale of salaries for machinists.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said Association be informed that the scale of fair wages was prepared and approved during the month of February last, and that the Board regret that they are unable to grant said request which will be considered, when the Board shall prepare the new scale of salaries in the month of January next.

44.—(20856) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending the laying of water mains in Park and Island avenue at an approximate cost of \$7,000, said amount to be charged against the appropriation voted for the laying of mains in different streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the laying of said mains be authorized.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 15th July 1914, a.m.

Present: Messrs. Ainey, Côté, Hébert, McDonald, Commissioners.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner McDonald was called to the chair.

1.—Submitted four series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor amounting respectively to \$8,839.01, \$71,369.33, \$19,062.06, \$22,717.54, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Omer Giroux was ordered to appear before the Board of Commissioners of the City of Montreal, on Friday, the 17th July instant, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21 R of the Charter of the City of Montreal.

3.—Submitted a report from the City Treasurer, stating that the Bank of Montreal, London, has discounted at the rate of $3\frac{1}{4}\%$, plus $\frac{1}{8}$ commission and $1/20$ for stamps, Treasury Bills to the amount of £250,000 and recommending that said transaction be approved.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said recommendation.

4.—Submitted a report from the Assistant-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying permanent pavings, in the following streets: